

Ce que dit la loi

Pour sortir rapidement du site, cliquer sur cette image :



La loi me protège et protège mes enfants. C'est la justice qui fait appliquer la loi avec :

- Le droit civil : il sert à régler les conflits entre deux personnes.
- Le droit pénal : il punit les infractions (contraventions, délits, violences conjugales, crimes)

L'action pénale:



Dépot de plainte



Téléphone Grave Danger



Main courante (elle sert à déclarer et à dater un évènement)

L'action civile



L'ordonnance de protection



Divorce et séparation

Site internet la loi vous protège:

